

## Panneaux publicitaires : "Des maires vont se retrouver au tribunal sans savoir pourquoi" dit Paysages de France

Indre-et-Loire

De [Alexis Arades](#)

Mardi 29 octobre 2024 à 18:45

Par [France Bleu Touraine](#)



Depuis le début de l'année, les maires et présidents d'intercommunalités sont désormais seuls responsables du respect des règles encadrant les panneaux publicitaires. Un changement qui fait craindre aux associations un retour en force des panneaux illégaux. Ils dénoncent un manque de moyens.



Des membres de l'association "Paysages de France" en train de bâcher l'un des panneaux publicitaires du boulevard Béranger à Tours © Radio France - Jean Lebret

"On est dans une situation très compliquée", commence Jean-Marie Delalande. Le président départemental de l'association Paysages de France, spécialisée dans la lutte contre la publicité, **voit d'un mauvais œil le transfert de la charge du contrôle** des panneaux publicitaires de la préfecture vers les mairies depuis début 2024. "On s'était fortement opposés à ça. Les communes n'ont pas les moyens. Imaginez un village de 300 habitants, avec un seul employé communal qui ne connaît pas le code de l'environnement", détaille Jean-Marie Delalande. D'ailleurs, l'inquiétude de l'association se confirme déjà depuis le début de l'année. Sur les 80 dossiers d'infractions montés depuis janvier en France, "seulement quatre maires ont répondu et pris des mesures".

Et si le responsable de l'association ne rejette pas directement la faute sur les élus "qui n'ont rien demandé", il n'est pas question pour autant de les épargner. "Nous allons continuer à faire des dossiers et des maires vont se retrouver devant le tribunal administratif sans savoir pourquoi", déplore-t-il. Jean-Marie Delalande pointe du doigt le manque de formation, ou le coût de ces formations pour les municipalités.

### Une "police de la publicité" dans le Chinonais

Pour les communes et intercommunalités, **il y a tout un travail d'adaptation à faire**. La Communauté de communes Chinon Vienne et Loire va bientôt se doter d'un RLPi, un Règlement local de publicité mais en attendant, et depuis la fin de la gestion par la préfecture, "des panneaux ont commencé à fleurir", explique Denis Fouché, maire de Cinais et vice-président de la Communauté de commune en charge de l'aménagement. Mais cela ne va pas durer selon l' élu.

Pour y remédier, il va y avoir un peu de mouvement avec la mise en place d'une "police de la publicité intercommunale". **Les policiers intercommunaux vont désormais avoir l'œil pendant leurs patrouilles pour repérer l'apparition de nouveaux panneaux** qui seraient en dehors de la légalité. Une attention qui permettra une prise en charge rapide des nouvelles publicités. Côté action, Denis Fouché plébiscite le dialogue avec les contrevenants. "On ne va pas tout de suite employer la manière forte, on va discuter avec les entreprises, détaille l' élu, on en a déjà prévenu certaines en disant attention ces panneaux ne sont pas légaux on va bientôt vous demander de les enlever."

Le règlement local de publicité doit voir le jour d'ici la fin d'année 2025, et ensuite "tout va vite rentrer dans l'ordre" assure Denis Fouché.